

BSV n°3 – 13 mars 2019

## À RETENIR CETTE SEMAINE

**PHENOLOGIE**.....p2

**TOUS FRUITIERS**.....p2

**Campagnol** : information zone Hamster

**POMMIER** .....p2

**Anthonome** : captures en cours

**POIRIER**.....p3

**Psylles** : pas d'évolution cette semaine



### Phénologie

La chute des températures marque l'arrêt de l'évolution de la végétation cette semaine.

Pommier : B-C3

Poirier : C3

Prunier : B

Cerisier : C

Pêcher : B-C3

Abricotier : C-D



### **1 Campagnol**

#### **a. Observations**

Les captures de campagnol des champs se poursuivent sur la parcelle du centre-alsace. Des comptages seront effectués d'ici fin mars dans plusieurs secteurs afin de voir l'évolution depuis les derniers comptages de novembre.

#### **b. Analyse de risque**

L'activité du campagnol des champs est en cours. Le campagnol terrestre est peu signalé. Nous sommes dans la période idéale pour effectuer du piégeage.

Cependant, il existe des **restrictions de piégeage de campagnols dans la Zone de Protection Statique (ZPS) du Grand Hamster**. En effet, suite à la mise en place du Plan d'Action Régional de la lutte contre le campagnol en Grand Est fin 2018, **le piégeage des campagnols est autorisé uniquement du 1<sup>er</sup> novembre au 15 mars dans les communes présentes dans la Zone de Protection Statique**. Vous trouverez [ICI](#) la liste des communes concernée par la ZPS (41 communes dans le Bas-Rhin et 2 communes dans le Haut-Rhin).

La surveillance est indispensable car le risque est élevé en sortie d'hiver. Ne pas négliger les bords des champs et des clôtures où peuvent se réfugier les populations de campagnols. En cas de reprise d'activité, mettre en place du piégeage avec un relevé une à deux fois par jour. La mise en œuvre de moyens pour faciliter la prédation des rongeurs sont les méthodes indispensables pour gérer la population. Les prédateurs sont favorisés par la pose de perchoirs pour les rapaces et les haies refuges pour les belettes, renards et hermines. La prédation est facilitée par la tonte rase des herbes et le broyage des bordures, rendant les campagnols plus vulnérables.



### 1 Anthonyme

#### a. Observations

Les conditions météorologiques de début de semaine n'ont pas été favorables aux frappages. Nous n'avons pas de résultats issus du réseau. Une information d'un producteur de ce jour nous indique la capture de 8 individus sur 50 frappages dans une parcelle à historique en centre Alsace. Les observations se poursuivront en début de semaine prochaine dès la hausse des températures.

#### b. Analyse de risque

Les conditions météorologiques de grand vent et de températures inférieures à 9°C sont peu favorables à l'activité de l'anthonyme. Dès la hausse des températures, l'activité des anthonomes pourra s'accélérer. Il n'y a pas de seuil à risque pour ce ravageur. La vigilance est de mise dans les parcelles à historique et à faible charge. Surveillez la présence des individus dans ces parcelles.



### 1 Psylles

#### a. Observations

Les conditions météorologiques ne sont pas favorables à l'évolution du psylle. Les stades des œufs sont stables et ne sont pas prêts à éclore cette semaine.

#### b. Analyse de risque

Les pontes seront à nouveau possibles dès que la température dépasse 10°C. Cependant, la hausse des températures pourrait bien accélérer les nouvelles pontes et provoquer rapidement l'éclosion des pontes du début du mois. Surveiller le stade des pontes. La couleur orangée indique l'éclosion proche et la couleur blanche indique qu'il s'agit de pontes fraîches. Les punaises anthocorides sont les auxiliaires les plus efficaces contre le psylle.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/méthodes-de-lutte/biocontrôle>

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet  
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA  
BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU ARBORICULTURE :**

La Chambre d'Agriculture d'Alsace, le Comptoir Agricole, la FREDON Alsace, les Producteurs.

**Rédaction** : Stéphanie FREY, FREDON Alsace et Marie-Laure SCHNELL, Chambre d'Agriculture d'Alsace ainsi que la DRAAF (SRAL)

**Crédits photos** : FREDON Alsace et Chambre d'Agriculture Alsace

**Coordination et renseignements :**

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)  
Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :**

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.